

Le Conseil de Vie Lycéenne du L.P. A.DUMAS

jeudi 25 octobre 2012, par [KARKOUR SOFIANE](#)

Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL) rassemble dix lycéens élus, des représentants des personnels et des parents d'élèves.

Ensemble, ils peuvent formuler des propositions sur tous les sujets de la vie quotidienne.

C'est Madame FOURNIER (Proviseur) qui préside cette instance.

Le C.V.L est le lieu où sont débattues toutes les questions concrètes qui traversent la vie de l'établissement :

Orientation, règlement intérieur, soutien scolaire, santé, activités sportives, fonds lycéens...

Les représentants lycéens peuvent émettre des avis, proposer des aménagements et suggérer des solutions.

Les comptes-rendus du CVL sont transmis au conseil d'administration de l'établissement.

Par l'intermédiaire des élus, les lycéens sont associés au processus de décisions de l'établissement.